

Nous avons suscité votre intérêt?

Vous vous déplacez aisément à pied, vous êtes de nature sociable et savez désamorcer les conflits par votre attitude constructive? Vous connaissez la région et souhaitez vous engager en faveur de la société? Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Via e-mail sur railfair@cff.ch ou par téléphone au 051 220 38 90. Vous trouverez de plus amples informations sur cff.ch/railfair.



CFF SA

Division Voyageurs – Sécurité publique
RailFair
Bollwerk 10
3000 Berne 65
+41 51 220 38 90
railfair@cff.ch
cff.ch/railfair

cff.ch

Sous réserve de modifications des prix et des produits. Valable à partir du 12.12.2018. P-V-MA-KOM



L'engagement RailFair.

Une sécurité accrue dans les gares grâce
aux parrains et marraines de gare.

L'idée RailFair.

Les gares sont des lieux de rencontre et font partie des endroits publics les plus fréquentés. Mais les CFF ne sont pas épargnés par les délits liés à la violence et au vandalisme. Les causes en sont l'anonymisation croissante de la société, le manque de courage civique, ou encore les excès d'alcool et de drogue. Ainsi, les gares et les trains sont aussi le théâtre d'actes délictueux. Le programme de prévention RailFair apporte une réponse efficace à ce phénomène. L'objectif de base est d'assurer une présence bien visible et de ne pas détourner les yeux.

Une présence garante de sécurité.

Les parrains et marraines de gare spécialement formés patrouillent dans les gares et contribuent à augmenter le sentiment de sécurité des usagers. Ces auxiliaires sont de précieux éléments de la vie des gares, notamment dans celles qui peuvent donner le sentiment d'être moins sûres.

Un programme de sécurité sur trois niveaux.

La stratégie de sécurité des CFF dans les trains et les gares comprend trois niveaux: prévention, dissuasion et répression. Avec «RailFair», les CFF ont mis sur pied un programme de prévention continu en plus des campagnes de prévention sur des thèmes spécifiques. La prévention se traduit par des mesures prophylactiques. Un personnel en uniforme et la vidéosurveillance sont les outils de dissuasion. Enfin, la Police des transports et les autres autorités de police compétentes assurent le maintien de la tranquillité et de l'ordre (répression).



Nos principes.

Ne pas détourner les yeux. En 2003, les CFF ont lancé le programme de prévention «RailFair» en tant que partie intégrante de leur concept de sécurité. «RailFair» s'appuie sur le constat selon lequel une présence judicieuse et une médiation des conflits peuvent prévenir les comportements incivils et les actes de violence. L'idée de base, «ne pas détourner les yeux», fait désormais partie intégrante du dispositif de sécurité des CFF.

Les tâches.

Les tâches des parrains et marraines de gare sont diverses. Il s'agit en premier lieu de marquer une présence afin d'améliorer le sentiment de sécurité dans les gares. Mais ils peuvent et doivent aussi agir, notamment en sensibilisant les usagers et les passants aux comportements inappropriés, ou encore en notifiant le vandalisme, les agressions ou le littering aux autorités. Les parrains et les marraines de gare ne se mettent pas en danger: avant d'agir, ils évaluent toujours leur propre sécurité et peuvent demander de l'aide à tout moment. Par ailleurs, ils sont à la disposition des voyageurs. Ils les aident entre autres à lire les horaires, acheter des billets, monter et décharger leurs bagages ou les poussettes. Mais leur rôle est également préventif. Ils suscitent activement le dialogue avec les clients pour leur signaler des comportements dangereux comme le franchissement des lignes de sécurité ou une conduite négligente avec des objets de valeur.

Les autorités et les CFF.

Les CFF et les autorités locales apportent leur soutien aux parrains et marraines de gare dans l'exercice de leurs fonctions. RailFair est aussi membre de l'organisation faïtière «benevol Suisse» et se conforme aux normes définies dans les conditions cadres de celle-ci.

Devenir parrain ou marraine de gare.

Toutes les personnes souhaitant s'engager pour une cause utile durant leurs loisirs peuvent devenir parrain ou marraine de gare. La motivation à effectuer un travail bénévole et la fiabilité sont deux des conditions préalables les plus importantes. Vous devez aimer les contacts et la communication. Votre condition physique vous permet d'assurer des patrouilles de trois heures à pied dans une gare. Les parrains et marraines de gare travaillent toujours en binôme et avec des personnes de toutes les catégories d'âge. Vous décidez à quelle fréquence vous souhaitez travailler. Le nombre de patrouilles est limité à huit par mois.

Notre offre.

Les usagers apprécient grandement l'engagement des parrains et marraines de gare. La formation de base est une bonne introduction à la fonction de parrain et marraine de gare. Vous bénéficiez en outre d'une indemnisation de frais par patrouille et d'un montant annuel pour l'achat d'un abonnement demi-tarif. En témoignage de notre reconnaissance et pour renforcer l'esprit de groupe entre les bénévoles, nous organisons tous les ans une excursion ou un repas de fin d'année.